



## Succession du pere marié sous contrat

Par **nanou2**, le **20/04/2015** à **08:57**

Bonjour, mes parents étaient mariés sous le régime du contrat. mon père est décédé, quel sont les droits de ma mère ? peut-elle s'approprier tout bien, y compris l'héritage de mon père resté dans l'indivision sans que je bénéficie de rien ?

Par **aguesseau**, le **20/04/2015** à **09:28**

bjr,  
il faudrait sous quel type de contrat de mariage.  
cdt